



Logements locatifs sociaux - 2020

État d'avancement au 30 novembre

Objectifs d'agrèments

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 3 mars 2020 a fixé un objectif de base de **12 849** logements et un objectif de 326 logements à redéployer ultérieurement.

L'objectif de base de 12 849 logements se décompose en **4 333** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 075** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 441** prêts locatifs sociaux (PLS). Il comprend un objectif de **200** PLAI adaptés.

L'enveloppe territorialisée correspondante est de 44 166 000 € sur le fonds de concours 479 du FNAP. Elle inclut une enveloppe de 1,5 M€ pour les bonifications pouvant être accordées aux logements PLAI/PLUS en acquisition-amélioration, ainsi qu'une enveloppe de 200 000 € pour l'appel à projet sur les matériaux biosourcés.

État de l'avancement des agrèments

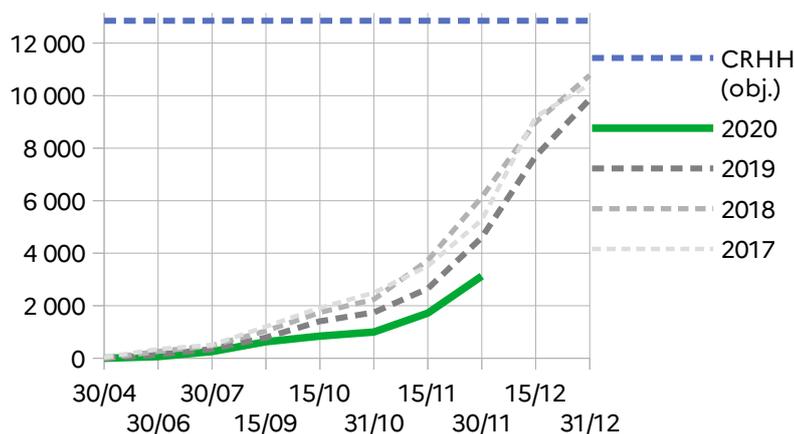
En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 30 novembre, **184** dossiers sont agréés pour **3 126** logements locatifs sociaux, Soit 24,3 % de l'objectif (35,7 % en 2019 et 48,4 % en 2018).

Par ailleurs, 75 dossiers sont programmés pour 1 893 logements.

Éléments de conjoncture :

- crise sanitaire liée à la covid19,
- élections municipales du 28 juin.



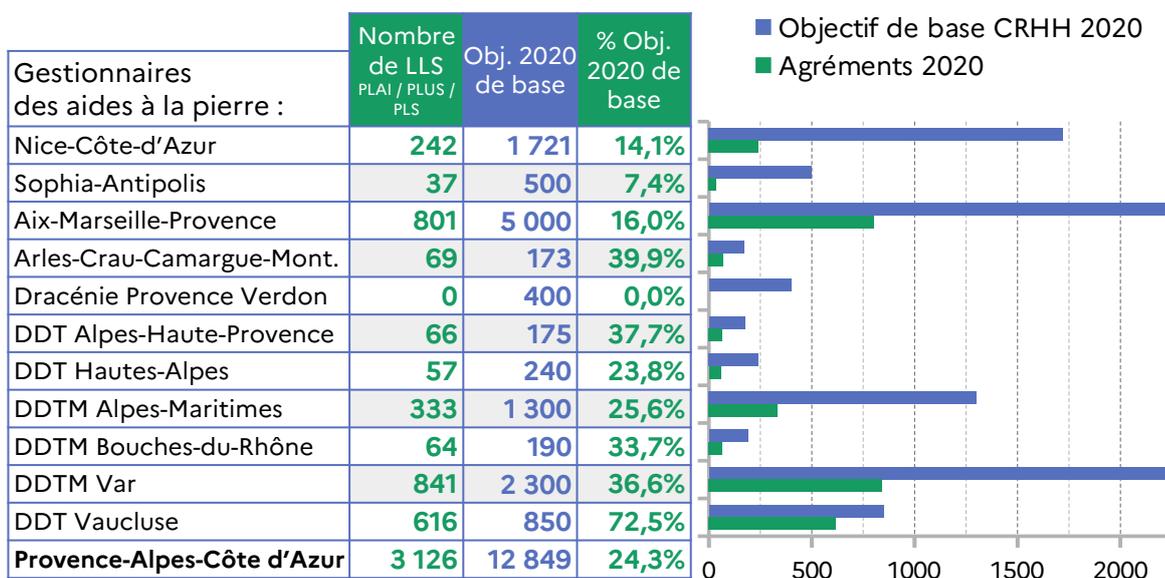
État de l'avancement des agrèments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 30 novembre, la DDT de Vaucluse a agréé près de 75 % de son objectif.

6 gestionnaires sont entre 25 et 40 %.

Enfin, 4 gestionnaires, dont les deux métropoles, n'ont pas atteint 20 % de leur objectif.



Source : Ministère chargé du logement - Infocentre SISAL (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 30 novembre 2020

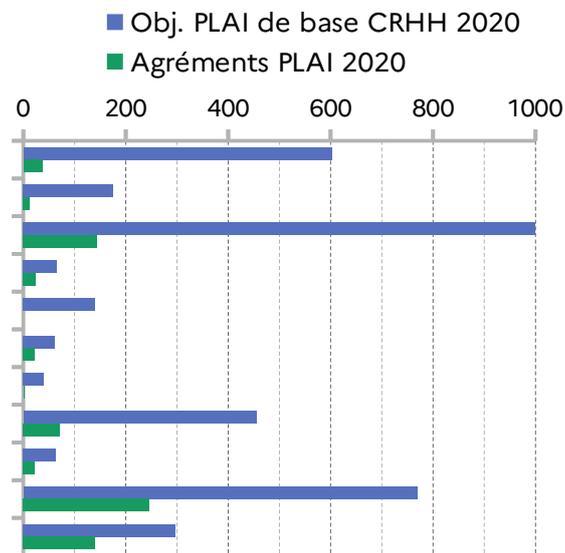
Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates : 30 avril - 30 juin - 15 septembre - 15 et 31 octobre - 15 et 30 novembre - 15 décembre – janvier (bilan)

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI agréés	Objectif de base 2020	PLUS agréés	Objectif de base 2020	PLS agréés	Objectif de base 2020
MET NCA	37	6%	84	11%	121	35%
CA SA	12	7%	24	11%	1	1%
MET AMP	144	9%	298	13%	359	36%
CA ACCM	24	36%	36	43%	9	38%
CA DPVA	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 04	22	36%	44	39%	0	0%
DDT 05	2	5%	7	14%	48	32%
DDTM 06	71	16%	111	19%	151	58%
DDTM 13	22	35%	26	29%	16	42%
DDTM 83	246	32%	379	31%	216	69%
DDT 84	140	47%	256	67%	220	129%
PACA	720	17%	1 265	21%	1 141	47%



Au 30 novembre, **720** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de 4 333 (16,6%).
52 PLAI adaptés ont été agréés au 30 novembre soit 26 % de l'objectif.

Autorisations d'engagement pour les logements PLAI et PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 5 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en acquisition-amélioration.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	CRHH 2020 (enveloppe de base)	Consommation AE (FNAP 479)
Nice-Côte-d'Azur	5 899 600	372 800
Sophia-Antipolis	1 715 000	121 000
Aix-Marseille-Provence	16 317 000	1 572 600
Arles-Crau-Camargue Mont.	646 800	278 000
Dracénié Provence Verdon	1 372 000	0
DDT Alpes-Haute-Provence	597 800	374 800
DDT Hautes-Alpes	392 000	19 600
DDTM Alpes-Maritimes	4 459 000	688 800
DDTM Bouches-du-Rhône	617 400	215 600
DDTM Var	7 536 200	2 990 600
DDT Vaucluse	2 910 600	1 450 400
Acquisition-Amélioration	1 502 600	(inclus)
Matériaux biosourcés	132 000	(inclus)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	44 098 000	8 084 200

Au 30 novembre, un peu plus de 8 millions d'euros ont été engagés sur le FNAP 479.
260 logements ont pu bénéficier de 1 180 000 € de l'enveloppe acquisition-amélioration.
Par ailleurs, 363 000 € ont été engagés pour les 52 PLAI Adaptés (FNAP 480).

Utilisation des matériaux biosourcés

Une nouvelle prime est mise en place cette année concernant l'utilisation des matériaux biosourcés.
À la suite de l'appel à projet, 3 dossiers ont été retenus pour une enveloppe de 132 000 € (33 logements).

Programmation 2020

Au 30 novembre, le système d'information indique que les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé 5 019 logements (259 dossiers) dans l'outil SPLS (dont 3 126 (184 dossiers) déjà instruits). 39 % de l'objectif de base de 12 849 est donc programmé (contre 66,7 % en 2019).

Cet indicateur n'est pas exhaustif car les informations des territoires, hors outil, font état d'une perspective régionale 2020 comprise entre 55 et 75 % de l'objectif de base.

À moins d'un mois de la fin de l'année de gestion, une mobilisation forte de tous les acteurs du logement social est nécessaire en vue de la finalisation des décisions envisagées.